

En raison de la nécessité de la représentation parlementaire et du paiement des subsides aux provinces, lesquels sont basés sur la population, le recensement s'opère au Canada selon le principe *de jure*, c'est-à-dire que chaque personne dénombrée figure parmi la population de la localité où elle est domiciliée, quel que puisse être le lieu où elle se trouve au moment du recensement. Sous le principe *de facto*, adopté au Royaume-Uni, chaque individu est censé habiter le lieu où il se trouve au moment du recensement. Indubitablement, ce dernier système est plus simple mais le système *de jure* indique mieux les conditions d'existence de la population. Les principales difficultés de son application sont causées par les villégiatures et stations balnéaires, qui nécessitent de déterminer la population flottante, et les absents. Pour limiter à son minimum cet inconvénient, le recensement est fait avant le commencement de la saison d'été. La pratique suivie au Canada est de dénombrer à leur domicile réel les étudiants et les malades des hôpitaux; au contraire, les détenus de prisons et geôles, d'asiles d'aliénés, etc., sont comptés où ils se trouvent.

Section 1.—Données des recensements.

Depuis la constitution du Dominion en 1867, des recensements décennaux ont été effectués selon le principe *de jure*, les 2 avril 1871, 4 avril 1881, 5 avril 1891, 1er avril 1901, 1er juin 1911, 1921 et 1931. Les tableaux 1 à 4 relatent, à ces différentes dates, la population du Canada et sa répartition ainsi que les augmentations, tant numériques que proportionnelles, constatées de dix en dix ans. La population est donnée par comté ou division de recensement aux pages 106 à 109 de l'Annuaire de 1934-35 et par superficie et densité de population correspondante pour 1931 aux pages 111 à 113 de la même édition.

1.—Population du Canada, par province et territoire, à chaque recensement, de 1871 à 1931.

NOTA.—La population des Provinces des Prairies en 1906, 1916, 1926 et 1936 est donnée à la page 152 de l'Annuaire de 1937. La population estimative des périodes entre les recensements se trouve au tableau de la p. 104.

Province ou territoire.	1871.	1881.	1891.	1901.	1911.	1921.	1931.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Ile du Prince-Edouard.....	94,021	108,891	109,078	103,259	93,728	88,615	88,038
Nouvelle-Ecosse.....	387,800	440,572	450,396	459,574	492,338	523,837	512,846
Nouveau-Brunswick.....	285,594	321,233	321,263	331,120	351,889	387,876	408,219
Québec.....	1,191,516	1,359,027	1,488,535	1,648,898	2,005,776 ¹	2,360,665 ²	2,874,255
Ontario.....	1,620,851	1,926,922	2,114,321	2,182,947	2,527,292 ¹	2,933,662	3,431,683
Manitoba.....	25,228	62,260	152,506	255,211	461,394 ¹	610,118	700,139
Saskatchewan.....	—	—	—	91,279	492,432	757,510	921,785
Alberta.....	—	—	—	73,022	374,295 ²	588,454	731,605
Colombie Britannique.....	36,247	49,459	98,173	178,557	392,480	524,582	694,263
Yukon.....	—	—	—	27,219	8,512	4,157	4,230
Territoires du Nord-Ouest.....	48,000	56,446	98,967	20,129	6,507 ^{1,3}	7,988	9,723
Canada.....	3,689,257	4,324,810	4,833,239	5,371,315	7,206,643	8,767,949²	10,376,780

¹ Correction résultant des lois de l'extension des frontières, 1912. ² Révisé à la suite de la décision du Conseil Privé au sujet du Labrador, 1er mars 1927. Le total du Canada comprend 485 membres de la Marine Royale Canadienne énumérés séparément en 1921.

³ Corrigé par le transfert de la population de Fort Smith (368) aux Territoires du Nord-Ouest. ⁴ Les diminutions de la population des Territoires du Nord-Ouest depuis 1891 s'expliquent par la séparation d'immenses étendues qui en ont été détachées pour former les provinces d'Alberta, de Saskatchewan et le Territoire du Yukon, ainsi que pour agrandir les anciennes provinces de Québec, Ontario et Manitoba.